



PROJET DE VIE

Résidence les Heures Douces
Maison de Repos et de Soins
Rue Victor Greyson, 53
1050 Ixelles



UNE MAISON OÙ IL FAIT
« BON VIVRE ET TRAVAILLER »



1. Notre mission

En tant que maison de repos et de soins du CPAS d'Ixelles, notre mission est d'offrir aux habitants un lieu de vie convivial dans une approche globale de la personne âgée. Le respect de l'identité individuelle de chacun et la liberté d'opinion philosophique, politique, religieuse, linguistique en s'abstenant de toute forme de discrimination ; sont notre priorité. Nos services et soins sont adaptés aux besoins de nos habitants et permettent à chaque Aîné de mener une vie conforme à la dignité humaine.

Chaque rupture avec les différents lieux de vie doit être évitée ; pour cette raison, notre Résidence s'ouvre à la société en favorisant un équilibre entre la vie intime, les relations familiales et les activités collectives.

Les priorités de nos missions sont :

- Le bien-être des habitants
- Maintenir leur autonomie
- Leur assurer une place dans le monde extérieur
- Respecter leur limite et liberté
- Accompagner l'entourage du résident dès son arrivée jusqu'à son départ

2. Notre vision

La Résidence « Les Heures Douces » est une maison de repos et de soins où il fait bon vivre et travailler, grâce à l'entre aide précieuse entre habitants et collaborateurs !

Dans cette optique, plusieurs aspects nous tiennent particulièrement à cœur :

- ***Participation et codécision*** : le quotidien des habitants ne peut être défini sans tenir compte de leur avis. C'est pourquoi nous organisons régulièrement des commissions sur divers sujets (soins, repas, activités, ...) ainsi que des Conseils de Participatifs, afin que les habitants de la maison soient acteurs et non spectateurs de leur vie.

- ***Soins de qualités axés sur le relationnel*** : il est essentiel qu'une relation de confiance soit établie entre les habitants et les soignants. Par « soignants », nous entendons l'ensemble du personnel qui a pour vocation de « prendre soin » des habitants : de l'infirmier à la technicienne de surface en passant par les équipes paramédicales, d'aides-soignants, administratives ainsi que le personnel hôtelier et de cuisine. Nous assurons une qualité des soins grâce notamment à la formation continue de notre personnel.
- ***Autonomie*** : Les habitants sont accompagnés par nos équipes dans une perspective de « faire avec » et non « faire à la place ». L'idée est d'identifier les capacités et talents de chacun afin de les valoriser.

Nous encourageons nos habitants à participer activement à la vie sociale et communautaire à travers les Commissions TUBBE, le Conseil Participatif, les activités, ... Ceux-ci ont d'ailleurs désirés que nous les appelions « Résidents » malgré les changements de dénominations dans la Loi car ils habitent à la Résidence les Heures Douces

3. Nos valeurs et nos forces

Lorsque nous avons commencé à implanter le projet TUBBE au sein de notre résidence, nous avons pu relever les valeurs qui nous sont fondamentales tel que la tolérance, la patience, l'écoute et la communication actives ainsi que le respect d'autrui (espace, limites, rythme) et la solidarité.

Les forces du personnel des Heures Douces mises en avant sont notre chaleur humaine, la diversité et la qualité de l'alimentation ainsi que la serviabilité et la propreté.

4. L'admission aux Heures Douces

En cas de demande pour un futur habitants, nous sommes tenus de respecter des critères d'admission approuvés par le Conseil du CPAS.

Son dossier est discuté en comité d'admission médicale et social et est soumis au CSAJ. ex. le domicile du résident ou des enfants, le degré d'urgence ,..

Un contact préalable est établi avec le futur habitant et sa famille. Une visite est proposée afin de donner un maximum d'informations au sujet de la vie quotidienne dans la maison. Nous nous assurons que celui-ci accepte d'entrer dans notre Résidence.

L'accueil d'un nouvel habitant est d'une importance primordiale. Les premiers contacts sont déterminants pour la perception future du séjour et l'intégration dans la maison de repos et de soins.

L'assistante sociale et/ou la direction assure le premier accompagnement et l'accueil.

Dans la mesure du possible, la famille est invitée à amener les affaires personnelles avant l'admission de manière à ce que la chambre soit aménagée avant l'entrée de celui-ci.

Après l'accomplissement des formalités nécessaires, les présentations sont faites aux différentes équipes.

5. Le résident au cœur de nos préoccupations

Chaque habitant est stimulé et son autonomie est maintenue aussi longtemps que possible. Nous l'incitons à participer activement à la vie sociale de notre maison de repos et de soins. Notre objectif premier reste leur bien-être. Chacun d'entre eux est un être humain à part entière.

Chaque approche est personnalisée en fonction de ses possibilités et de son expérience de vie.

- ***Pour nos habitants valides***

Ils sont encouragés à maintenir ou à développer leur autonomie et indépendance le plus longtemps possible. Le personnel soignant en tient compte dans l'organisation et la mise en œuvre des soins.

- ***Pour ceux en perte d'autonomie, d'indépendance et/ou ayant des troubles cognitifs majeurs***

Depuis 2021, nous accueillons des personnes âgées en perte d'autonomie et d'indépendance. Les soins donnés tendent à limiter une dégradation de l'état général. Une attention quotidienne est portée sur chaque habitant et réévaluée à tout moment.

6. Les visites

L'entourage joue un rôle important dans la vie sociale de l'aîné. Il fait partie de son histoire de vie. C'est pourquoi nous apportons beaucoup d'importance aux visites et à la participation de celui-ci.

7. Le foyer et le cadre de vie

Les 80 studios sont répartis sur quatre étages dont des studios simples, des studios doubles et huit accessibles aux personnes à mobilité réduite. Chaque habitant a l'occasion de personnaliser sa chambre avec des cadres et autres petits objets importants pour lui et également l'entrée du studio.

Au rez de chaussé, se trouve

- L'accueil
- Une salle des familles
- La coordination infirmière dont les heures d'ouverture sont de 10h à 11h30 et de 13h30 à 14h en semaine
- Un salon avec une grande télévision commune, et un self-services boissons (café, thé, eau)
- Une salle paramédicale comprenant à gauche, la partie kiné et à droite un coin avec des tables et des chaises pour les activités hebdomadaires.
- Un restaurant collectif attenant à la cuisine

Dans les étages se trouve respectivement :

- Une salle de bain commune avec douche à l'italienne et baignoire balnéo (1^{er})
- Une bibliothèque et un accès privatif au Parc Jadot (2^{ème})
- Le salon de la coiffeuse (3^{ème})

8. Les repas

Nous accordons beaucoup d'attention à la qualité des repas. Ceux-ci sont élaborés et préparés sur place par notre équipe de cuisine.

Une activité « menu » mensuelle est organisée afin de présenter les menus du mois suivant. Les résidents sont dès lors invités à choisir entre deux menus pour le midi et le soir. Lors de ce comité, les résidents ont également le loisir de poser des questions au cuisinier présent. La boîte à suggestion est dépouillée et un menu proposé par un résident est voté à la majorité.

Les préférences personnelles sont tenues par un système de fiches individuelles. Les repas sont adaptés à l'état de santé de l'aîné et de ces éventuelles prescriptions médicales.

Nous encourageons nos habitants à manger au restaurant pour favoriser les contacts sociaux. Cependant, si le choix du résident se porte vers la tranquillité en chambre, nous le respectons.

9. Les soins médicaux

Un personnel infirmier et aide-soignant qualifié, est présent jour et nuit afin d'effectuer les soins adaptés à chaque résident selon leur rythme et leurs besoins.

Une réunion pluridisciplinaire est organisée une fois par semaine, lors de celle-ci des plans d'action sont mis en place afin d'améliorer la qualité de vie et des soins des résidents au cas par cas.

Chaque résident a un dossier de soins informatisé dans lequel toutes les informations sont mentionnées afin de prodiguer des soins de qualité. Outre ce dossier, chaque résident a également un dossier médical et infirmier qui est géré par le médecin traitant, en partenariat avec les soignants. Les médecins coordinateurs et conseillers veillent à la qualité de l'organisation médicale dans la maison de repos et de soins.

Une infirmière et une aide-soignante en chef chapeautent une équipe de soignants motivés et à l'écoute : aide à la toilette, aide aux repas, soins spécifiques, distribution de médicaments, des collations, ... Une permanence infirmière est organisée deux fois par jour en semaine afin de

répondre aux questions de nos résidents (passage médecin traitant, médication, rendez-vous à l'hôpital, ...)

L'éducatrice spécialisée contribue activement au bien-être, à l'autonomie et au maintien du lien social des habitants, en proposant des activités variées, adaptées aux envies, aux besoins et aux capacités de chacun. Elle met également en place des projets individualisés, conçus pour stimuler, enrichir le quotidien et favoriser l'épanouissement personnel. Elle accompagne également les habitants dans une ouverture vers l'extérieur, en développant des partenariats avec des écoles, des associations, ainsi que des structures culturelles et sociales. Ces échanges et collaborations renforcent les liens sociaux et permettent aux aînés de rester pleinement connectés à la vie au-delà des murs de la maison de repos et de soins.

La psychomotricienne évalue et traite les troubles psychomoteurs liés au vieillissement avec une approche globale de la personne. Elle travaille sur la motricité, les fonctions cognitives mais aussi le bien-être émotionnel de la personne. Elle propose des interventions personnalisées en groupe ou en individuel pour maintenir l'autonomie et prévenir la perte de compétences.

L'ergothérapeute propose des activités adaptées en fonction des besoins et des envies des habitants. Elle collabore également avec l'équipe soignante afin d'évaluer les capacités résiduelles des habitants en ce qui concernent les actes de la vie journalière.

Les kinésithérapeutes accompagnent les résidents pour entretenir leur mobilité et favoriser leur autonomie à travers diverses techniques de soin, ainsi que des exercices adaptés et réguliers. De plus, ils s'occupent de la gestion et des demandes de rollators et de chaises roulantes.

Les séances de kiné sont prescrites par le médecin pour les résidentes nécessitant une prise en charge. Notre neuropsychologue est présente pour vous écouter et vous soutenir lorsque que vous en ressentez le besoin (deuil de la vie d'avant, acclimatation à la résidence, difficultés relationnelles, difficultés dans la vie quotidienne, angoisses, tristesse,

dépression...). Formées à la neuropsychologie, elle peut également vous aider à comprendre l'impact des capacités cognitives sur votre vie quotidienne et adapter votre environnement pour compenser vos difficultés si vous en ressentez le besoin. C'est également avec elle que vous pouvez remplir vos Directives Médicales Anticipées.

Pour terminer ce chapitre, lors d'une fin de vie ou d'une mise sous statut palliatif, nous travaillons en étroite collaboration avec des équipes spécialisées en accompagnement de confort et de fin de vie.

10. Les activités et les animations

L'ensemble de l'équipe paramédicale composée de kinésithérapeutes, de deux neuropsychologues, d'une éducatrice spécialisée, d'une psychomotricienne et d'un animateur. Chaque semaine, l'équipe paramédicale, établit un nouveau programme d'activités sur la base des intérêts et des souhaits des résidents. Le calendrier est affiché à chaque étage devant les ascenseurs et est consultable sur nos télé canal info 50.

Le but est de stimuler les résidents au maximum, de participer aux activités et à la vie sociale des Heures Douces

Deux activités sont organisées par jour : des activités culturelles, créatives, cognitives ou d'expression, des ateliers cuisine, bricolage, peinture, jeux de société, jeu de cartes, une excursion par an choisie lors du Conseil Participatif, une gym douce en groupe une fois semaine, des spectacles, goûter anniversaire du mois....

Pour les résidents qui ne désirent pas y participer, l'équipe paramédicale les voit de façon individuelle.

Voici la liste non exhaustive des différentes collaborations pour nos projets actuels

- Musée d'Ixelles
- BabelBike asbl
- Bibliothèque communale Francophone d'Ixelles
- Croix-Rouge (bénévoles)
- Educateur de rue (Flagey Holiday)
- Guinguette

- Musée des enfants
- Orfeoart
- Liages réseau solidaris (atelier philo)
- Push asbl (bénévoles)
- Service citoyen
- Un pont entre deux mondes
- Le Gué asbl
- L'âge d'or (vente de vêtement)
- La perche asbl (cinéma)
- Projet de correspondance postale avec différentes écoles de Bruxelles
- Livestream cultureel aanbod / Diffusion en direct offerte culturelle : seizoen/saison 2024-2025

11. La participation des résidents et de l'entourage

Le Conseil Participatif est l'assemblée dans laquelle les résidents peuvent exprimer leurs souhaits, leurs attentes, leurs opinions, Et ceux qui le souhaitent, peuvent y siéger. Le Conseil Participatif a son propre Règlement d'Ordre Intérieur (ROI), créé et validé en collaboration entre les membres du personnel, de la Direction et les habitants.

Il se réunit une fois tous les deux mois. Les trois derniers Procès-Verbaux sont consultables au rez-de-chaussée. Chaque aîné reçoit le Procès-Verbal, dans sa langue maternelle (français et néerlandais), la semaine suivante. Le Conseil Participatif procède également à la révision annuelle du Projet de Vie.

Suite à l'implantation du Projet Tubbe, différentes commissions sont mises en place. C'est l'occasion pour les habitants et leur entourage de réfléchir ensemble sur différents points afin d'améliorer la vie en communauté, la décoration, la communication, ...

À tout moment, les résidents et leurs familles peuvent faire des suggestions, exprimer leurs opinions, ... à la direction, que ce soit verbalement ou par écrit (une boîte à suggestions se trouve au rez-de-chaussée).

Le Direction recueillent les plaintes les enregistre, les traite avec les personnes concernées et les réévalue par la suite.

Si nécessaire, vous pouvez également contacter le service d'inspection d'Iriscare (les coordonnées figurent sur le panneau d'information au rez-de-chaussée).

Les horaires de permanence de la Direction sont affichés sur la porte de la salle des familles.

12. Les services et Informations supplémentaires

- Les préposés à l'entretien s'occupent des tâches ménagères dans les chambres, les espaces de vie ainsi que le ramassage du linge.
- Notre ouvrier polyvalent super précieux est disponible via une demande à l'accueil pour effectuer des petits travaux.
- Si vous désirez bénéficier du service coiffure (payant - voir liste des prix affiché), nous vous invitons à vous inscrire à l'accueil (jusqu'au mardi midi). Le marché a été attribué à l'équipe de « Marc Hair » qui effectuent ses prestations les mercredis. Le salon est situé dans le local face aux ascenseurs du troisième étage.
- Nous collaborons avec une école de podologie durant l'année scolaire. Les inscriptions se font également à l'accueil, les dates de passage sont affichées dans les ascenseurs ainsi que sur notre chaîne de télévision interne.
Vous êtes également libre de faire appel à un podologue de votre choix.
- Dans le cadre de différents projets, des bénévoles accompagnent les résidents dans la vie quotidienne et les activités.
- Une équipe de volontaires s'occupe de l'accompagnement pastoral. Qui plus est, une messe mensuelle est célébrée.
Les représentants d'autres religions sont également les bienvenus.
- Le médecin de famille peut être choisi librement.

Octobre 2025,

Les Résidents,

La Direction,

Les équipes des Heures Douces